

IV -- ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la signature de la trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 378 982,04									
1641 Emprunts en euros (total)					4 378 982,04									
00002107750	CAISSE REG. CREDIT AGRICOLE	15/07/2024		15/12/2024	700 000,00	F			3,570	3,622		T	X Echéance constante	A-1
09AL677	Caisse Epargne de Picardie	25/06/2009		25/10/2009	500 000,00	F			3,390	3,302		T	P	A-1
09AL078	Caisse Epargne de Picardie	29/06/2009		25/07/2010	300 000,00	R			1,930	1,929		A	X Echéance constante	A-1
10AL169	Caisse Epargne de Picardie	22/12/2010		25/01/2011	300 000,00	F			3,750	3,780		A	X Echéance constante	A-1
11AL085	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2011		25/12/2012	560 000,00	F			3,700	2,729		A	X Echéance constante	A-1
11AL106	CAISSE D'EPARGNE	05/10/2011		25/01/2012	262 241,04	F			3,330	4,140		A	X Echéance constante	A-1
1214913	Etablissement Caisse de Dépôts	23/01/2012		01/08/2012	300 000,00	R			4,100	3,221		T	C	A-1
439026518025	SA CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	22/12/2014		25/03/2015	300 000,00	F			2,110	2,113		A	X Echéance constante	A-1
4821809	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANC De Picardie	27/12/2016		25/01/2017	200 000,00	F			1,670	2,111		A	X Echéance constante	A-1
4821810	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANC De Picardie	27/12/2016		25/01/2017	100 000,00	F			1,300	2,606		A	X Echéance constante	A-1
CAFO 60.1	CAFO	17/11/2010		31/01/2014	56 741,00	F			0,000	0,000		A	X Echéance constante	A-1
48N526511EUR	SA LA BANQUE POSTALE	03/12/2018		01/10/2019	800 000,00	F			1,850	1,865		T	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominat (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 378 982,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire QCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV -- ANNEXES			IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 343 615,63					213 194,85	56 657,63	12 753,90
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 343 615,63					213 194,85	56 657,63	12 753,90
06002107750		0,00	A-1	693 949,13	19,75	F		3,622	6 060,87	7 120,44	1 085,98
09AL077		0,00	A-1	304 897,72	14,58	F		3,362	18 016,36	10 054,16	0,00
09AL078		0,00	A-1	143 259,49	9,58	R		1,929	12 417,32	8 245,94	0,00
10AL169		0,00	A-1	110 418,17	5,08	F		3,780	16 129,45	4 783,50	3 685,66
11AL085		0,00	A-1	93 416,37	2,90	F		2,720	44 223,51	3 078,55	34,73
11AL106		0,00	A-1	42 837,93	1,68	F		4,140	26 389,23	2 134,71	0,00
1214913		0,00	A-1	50 000,00	2,42	R		3,221	26 000,00	3 922,50	440,77
439020518025		0,00	A-1	108 697,93	4,25	F		2,113	26 410,66	2 724,19	1 753,37
4821809		0,00	A-1	142 520,07	16,08	F		2,111	7 198,84	2 500,31	2 221,42
4821810		0,00	A-1	48 487,85	6,08	F		2,606	6 575,86	715,63	588,32
CAFO 60.1		0,00	A-1	15 130,97	3,08	F		0,000	3 782,73	0,00	0,00
MINS28511EUR		0,00	A-1	590 000,00	14,58	F		1,865	40 000,00	11 377,56	2 728,75
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux/acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 343 615,63					213 194,85	56 657,63	0,00	12 753,90

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

{10} Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

{11} Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	2 343 615,63	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas déliné comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

D.1.3. D.1.3.									
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66113 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	IV
	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominé		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		SCSE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (à li- er avec)				
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié		Capital restant dS au 31/12/N	Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)									Index (4)	Taux act.
Total										0,00	0,00		0,00	0,00	0,00				

{1} Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

{2} Taux à la date de renégociation.

{3} Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

{4} Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

{5} Nominal à la date de renégociation.

{6} Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			IV
			B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV
		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
		Durée (en années)	
L	276* Autres créances immobilisées	15	24/10/2011
L	204 Subventions investissement	20	03/04/2019

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		690,00	0,00	0,00	690,00
Provisions pour litiges		690,00	0,00	0,00	690,00
Provisions pour créances irrécouvrables	01/06/2021	690,00	0,00	0,00	690,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		690,00	0,00	0,00	690,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		690,00	0,00	0,00	690,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV -- ANNEXES		IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : trimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-f (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IDC91015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 428 032,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-baills mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)															
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement			Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
								Part totale (4)	Dont part nette (5)	I					
Marchés de partenariat (1)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL															
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL															
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non vendables ou recettes vendables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation ci-dessus.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'actif de la garantie n'engendre pas de versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	4 000,00	
Personnes de droit privé	4 000,00	
Associations	4 000,00	
Association COMITE DES FETES STE GENEVIEVE	4 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,00	1,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	13,00	0,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	1,00	5,00	4,00	0,00
Agent Spéc. princ.Ecoles Mater. 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agt spéc Princ Ecoles Mater 2è classe	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur territorial des activités sportives	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du Patrimoine principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service police municipale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		36,00	2,00	38,00	24,00	1,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (qualité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (qualité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,6 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				69 468,90		
Adjoint Administratif	C	ADM		19 281,72	A Rempl. Titul.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		19 160,80	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		10 886,56	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		6 534,24	A	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		13 605,58	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				157 650,43		
ATSEM	C	MS		2 812,84	A Rempl. Titul.	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		2 180,10	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		2 107,44	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		4 287,55	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		5 309,82	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 059,31	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		783,43	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 173,96	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		15 011,91	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		5 662,12	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		25 720,08	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 449,73	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		7 860,08	A Accroiss. Temp.	CDD
Adjoint du Patrimoine	C	CULT		6 885,10	A Accroiss. Temp.	CDD
Agent recenseur	C	ADM		845,80	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		1 146,85	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		1 436,65	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		1 169,00	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		1 630,00	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		785,05	A Recensement	CDD
Agent recenseur	C	ADM		945,65	A Recensement	CDD
Opérateur Territorial des Act Spt	C	SP		4 387,96	A	CDD
TOTAL GENERAL				227 119,33		

(1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.

- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- CH : Chasse
- PO : Police
- SP : Sapeurs-pompier
- X : Emplois non liés.

(3) REMUNERATION : Référer à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée initiale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou intérimaire.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3 : Communautés de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4 : Communautés nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à la première renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements intercommunaux à l'article L. 41 pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
- 333-1 : Emplois supérieurs de cabinet.
- 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 321-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/01/2020 - Association	ILEP	Association ILEP	Association	367 000,00
Détenition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délégations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPA, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	IV B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la laculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL					
Acquisitions à titre onéreux					
02/01/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n° 1 : ESQ+APS : médiathèque	232021003121	3 912,20	0,00	0
04/01/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 2 APS : construction d'une médiathèque	24-2021003-2-1	1 267,16	628,30	2
08/01/2024	Remontage d'une caméra sur la place rue du Placeau	24-2015002-2128-3-1	6 044,40	395,12	15
10/01/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n°2 : APS : médiathèque	24-2021003-1-1	1 582,02	771,23	2
11/01/2024	Fourniture de balises de signalisation routière	24-013-2158-1-1	388,19	62,90	6
11/01/2024	Fourniture et de pose de portes au dojo et à l'école Claudel	24-071-21312-1-1	3 488,65	339,18	10
11/03/2024	Fourniture et de pose de portes au dojo et à l'école Claudel	24-071-21318-2-1	4 240,38	412,26	10
23/01/2024	Etudes d'aménagement sécuritaire rue du Placeau- Tranche Ferme - Solde	24-2015002-2031-1-1	1 716,96	806,02	2
01/02/2024	Dématérialisation procédures télévision PLU	24-15-202-1-1	36,00	6,60	5
04/02/2024	Travaux de bordurage sur la RD1001 : suppression d'îlots situation n°2	24-020-2152-1-1	6 094,80	276,81	20
04/02/2024	Travaux de bordurage sur la RD1001 revêtement de chaussée : situation n°3	24-020-2152-1-2	3 042,00	138,16	20
08/02/2024	Fourniture de tapis de plantes vivaces pour les espaces verts	24-051-2121-1-1	1 886,15	112,82	15
20/02/2024	Installation de la régulation du chauffage sur la chaudière à pellet salle "bois"	24-071-2131811	6 366,38	549,99	10
26/02/2024	Etude de perméabilité pour la construction de la médiathèque	24-2021003-2031-5-1	4 572,00	1 936,75	2
29/02/2024	Levé topographique aménagement ruelle de la Messe : avant Projet	24-020-2031-1-1	2 400,00	1 006,67	2
04/03/2024	Mission situation n° 2 maîtrise d'oeuvre extension réseau pluvial rue de la Messe	24-004-2013001-2031-1-1	3 354,00	1 383,53	2
05/03/2024	Reliévé topographique rue Lejeune et parcelle AL n°2	24-020-2031-2-1	840,00	345,33	2
05/03/2024	Reliévé topographique :rue du Bec au Vent	24-020-2031-2-2	1 080,00	444,00	2
05/03/2024	Réalisation d'un levé topographique de la ruelle Bon	24-020-2152-2-1	354,00	145,53	2
05/03/2024	Complément Travaux de voirie rue de Laboussière :fourniture et pose de canivea		6 940,80	285,34	20
08/03/2024	Installation d'un interphone à l'école maternelle	24-071-21312-2-1	3 974,40	323,47	10
08/03/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 3: APD 60% : construction d'une médiathèque	24-003-2031-7-2	1 449,66	0,00	2
08/03/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 2: APS 60% : construction d'une médiathèque	24-003-2031-7-1	629,70	256,25	2
08/03/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n°4 APD : construction d'une médiathèque	24-003-2031-6-1	19 956,18	8 121,06	2
08/03/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°3: APD 60% pour la construction d'une médiathèque	24-003-2031-8-1	4 320,02	1 758,01	2
08/03/2024	Facture n° 16129 du 07/03/2024	24-003-2031-1-2	4 330,45	1 762,26	2
08/03/2024	Mise en place de la motorisation du portail au restaurant scolaire	24-070-21351-1-1	2 334,00	126,64	15
08/03/2024	Installation d'un interphone au portail du restaurant scolaire	24-070-21351-1-2	1 666,00	90,50	15
08/03/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n° 3: APD 60% pour la médiathèque	24-2021003-2031-11-3	2 157,83	878,12	2
11/03/2024	Honoraires mesures acoustiques pour la construction de la médiathèque	24-2021003-2031-3-1	1 620,00	652,50	2
18/03/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale : janvier	24-2011005-1-1	602,18	31,56	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
18/03/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale d'évier	24-2011005-1-2	601,08	31,50	15
19/03/2024	Acquisition d'une tronçonneuse pour les services techniques	24-080-2315-1-1	970,00	0,00	0
19/03/2024	Installation d'une cuve de collecte des eaux pluviales au centre technique	24-078-2315-1-1	18 512,76	0,00	0
20/03/2024	Fournitures de plantes vivaces pour le fleurissement communal	24-051-2121-2-1	1 582,25	82,33	15
21/03/2024	Maîtrise d'œuvre acompte n°3: APD 60 % pour la construction d'une médiathèque	24-003-2031-2-2	3 608,22	1 403,20	2
22/03/2024	Création d'un skatepark : situation n° 1	24-2022002-2315-1-1	69 335,87	0,00	0
25/03/2024	Installation de soupiraux à "la selle bouton de nacre" et à la police municipale	24-074-071-21318-3-1	1 926,00	147,66	10
27/03/2024	Maîtrise d'œuvre : situation n° 3 APD : construction d'une médiathèque	24-003-2031-4-1	2 188,19	825,12	2
28/03/2024	Création d'un skatepark : situation n° 1	24-2022002-2315-1-1	29 246,00	0,00	0
11/04/2024	Fourniture d'arbres complémentaires pour l'aménagement de la route nationale	24-2121-051-3-3	501,23	24,14	15
16/04/2024	Installation d'une cuve de collecte des eaux pluviales au centre technique	24-078-2315-1-1	1 363,20	0,00	0
18/04/2024	Demande de renseignements parcelle AH n°167: Mmes ALMEERSCHÉ et MANNEMAIRE	24-40-2115-12-40	12,00	0,00	0
18/04/2024	Demande de renseignements parcelle AC n°100 : terrain Ulko	24-2115-40-1-1	12,00	0,00	0
18/04/2024	Demande de renseignements parcelle AL n°2 : Mme ALMEERSCHÉ ET MANNEMAIRE	24-40-2115-1-3	12,00	0,00	0
18/04/2024	Demande de renseignements parcelle AC n°100 : terrain Ulko	24-40-2115-1-1	12,00	0,00	0
18/04/2024	Fourniture de plantes vivaces pour les espaces verts	24-051-2121-4-2	3 637,25	170,41	15
19/04/2024	Fourniture d'arbres pour plantation sur la route nationale	24-051-2121-3-1	1 521,25	70,99	15
19/04/2024	Fourniture d'arbres pour plantation sur la route nationale	24-051-2121-3-2	291,50	13,60	15
21/04/2024	Travaux de bordurage sur la RD1001 reprise des massifs	24-020-2152-1-3	2 023,20	70,25	20
21/04/2024	Travaux de bordurage sur la RD1001	24-020-2152-4-1	27 998,40	972,17	20
23/04/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-005-2188-3-1	351,70	16,15	15
23/04/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-005-2188-1-4	602,62	27,67	15
24/04/2024	Révision du PLU : diagnostic Phase 1	24-15-202-2-1	7 920,00	1 086,80	5
25/04/2024	demande de renseignements parcelle n° AB n°172 Mr Fernandes	24-40-2115-1-4	12,00	0,00	0
02/05/2024	Aménagement rue du Placeau, 8 mai 1945 T1 situation 2 et solde mise en souterrain	24-002-21533-2-1	16 375,17	543,57	20
02/05/2024	Installation d'un raccordement électrique au centre technique municipal	24-078-2181-1-1	2 530,01	111,98	15
10/05/2024	Fourniture de plantes vivaces pour les espaces verts	24-051-2121-4-1	2 209,55	94,52	15
11/05/2024	Reprise d'entrebâches devant la boulangerie au 69 route nationale	24-020-2152-1-5	1 382,40	44,16	20
12/05/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-005-2188-1-5	783,76	33,66	15
13/05/2024	Acquisition de chaises pour les salles de réunion	24-080-21848-1-1	1 503,60	95,23	10
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AH n°167: Mmes ALMEERSCHÉ et MANNEMAIRE	24-40-2115-12-40	12,00	0,00	0
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AH n°167: Mmes ALMEERSCHÉ et MANNEMAIRE	24-40-2115-12-40	-12,00	0,00	0
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AL n°2 : Mme ALMEERSCHÉ ET MANNEMAIRE	24-40-2115-1-3	-12,00	0,00	0
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AL n°2 : Mme ALMEERSCHÉ ET MANNEMAIRE	24-40-2115-1-3	12,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AC n°100 : terrain Ulloa	24-40-2115-1-1	-12,00	0,00	0
24/05/2024	Demande de renseignements parcelle AC n°100 : terrain Ulloa	24-40-2115-1-1	12,00	0,00	0
24/05/2024	demande de renseignements parcelle n° AB n°172 Mr Fernandas	24-40-2115-1-4	12,00	0,00	0
24/05/2024	demande de renseignements parcelle n° AB n°172 Mr Fernandas	24-40-2115-1-4	-12,00	0,00	0
27/05/2024	Contrôle technique de la construction d'une médiathèque : phase APD	24-2021003-2031-3-1	1 440,00	428,00	2
28/05/2024	Fourniture de couvre sol lière pour les espaces verts	24-051-2121-1-2	1 679,23	66,24	15
29/05/2024	Etude de perméabilité pour la construction de la médiathèque	24-2021003-2031-5-2	3 000,00	883,33	2
29/05/2024	Fourniture de plantes vivaces pour les espaces verts	24-051-2121-3-4	1 913,24	75,11	15
30/05/2024	Honoraires : Etude de circulation sur la commune	24-020-2031-3-1	16 800,00	4 923,33	2
30/05/2024	Déplacement du compteur de gaz situé au 27 rue de Labossière	24-40-2115-2-1	1 569,20	0,00	0
03/06/2024	Aménagement de la rue du Placeau- situation N° 5 - maître d'oeuvre	24-2015002-2031-4-1	600,00	173,33	2
03/06/2024	Aménagement rue du Placeau: option 1 situation n°2 : Place mairie	24-2015002-2031-4-2	2 279,76	658,60	2
03/06/2024	Aménagement rue du Placeau: option 2, situation n°2 : rue du 8 mai -Place verte	24-2015002-2031-4-3	2 279,76	658,60	2
03/06/2024	Aménagement rue du Placeau-option 3, situation n° 2: Place Verte	24-2015002-2031-4-4	2 027,76	585,80	2
03/06/2024	Aménagement rue du Placeau-option 4, situation n° 1:	24-2015002-2031-4-5	2 055,94	593,94	2
03/06/2024	Aménagement rue du Placeau-option 5, situation n° 1: rue du Blanc Mont RD1001	24-2015002-2031-4-6	2 055,94	593,94	2
04/06/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n°5 APD : construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-6-2	13 282,55	3 818,74	2
17/06/2024	Plantation des massifs, bacs et jardinières pour le fleurissement communal	24-051-2121-5-1	3 000,00	107,78	15
19/06/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°4: APD 40 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-2-3	2 403,52	640,94	2
19/06/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-1-6	799,11	28,41	15
20/06/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°4 APD 40% pour la construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-6-2	2 884,21	765,12	2
20/06/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n° 3: APD 40% : médiathèque	24-2021003-2031-1-2	9 272,20	2 459,71	2
24/06/2024	Maîtrise d'oeuvre tranche optionnelle n° 2 construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-10-1	10 620,00	2 758,25	2
24/06/2024	Travaux d'électricité 2022 et de génie civil pour l'installation des luminaires	24-012-21351-1-1	10 488,00	363,20	15
27/06/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 4 APD 100%: construction d'une médiathèque	24-2031-2021003-4-2	1 442,12	368,54	2
28/06/2024	Révision du PLU : situation n° 1 volet environnemental diagnostic	24-15-202-3-1	4 374,00	444,69	5
29/06/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 4: APD 100% : construction d'une médiathèque	24-2031-2021003-7-3	961,41	243,03	2
01/07/2024	Marquages au sol complémentaires dans les rues communales	24-013-2152-1-1	1 380,00	34,50	20
01/07/2024	Réalisation d'une étude énergétique à l'école claudel et la salle'bouton de nac	24-071-2031-1-1	2 059,20	514,80	2
01/07/2024	Réalisation d'une étude énergétique à l'école claudel et la salle'bouton de nac	24-070-2031-1-1	2 808,00	702,00	2
03/07/2024	Etudes d'aménagement sécuritaire rue du Placeau- Tranche Conditionnelle mission	24-2015002-2031-1-2	1 713,60	423,64	2
03/07/2024	Travaux rue du Placeau : déplacement d'un candélabre	24-2015002-2128-1-1	732,48	24,14	15
04/07/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-2-1	380,47	12,47	15
05/07/2024	Tx d'aménagements situation n° 1 sécuritaires Rue du Placeau -Lot Signalisation	24-2015002-2313-1-1	20 991,16	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
07/07/2024	Acquisition d'un meuble pour l'école maternelle	24-082-21841-1-1	310,07	14,99	10
07/07/2024	Création d'un premier accès à la propriété au 53 rue de Laboissière	24-020-2152-1-6	3 480,00	84,10	20
08/07/2024	Mise en place d'une clôture en treillis sur le terrain de foot	24-071-213186-4-1	16 008,00	769,27	10
08/07/2024	Achat de bornes hygiène canine	24-080-2158-1-1	1 771,20	141,86	6
08/07/2024	Achat d'un cylindre pour le portillon du stade de football	24-071-21313-1-1	201,91	0,00	0
11/07/2024	Fourniture de divers panneaux de signalisation routière	24-013-2158-1-2	854,90	67,28	6
12/07/2024	Mission de maîtrise d'oeuvre note n° 6 pour la réalisation d'un skate-park note	24-2022002-2031-3-1	1 629,00	382,36	2
19/07/2024	Demande de renseignements parcelle ZC283 : services techniques	24-40-2115-1-5	12,00	0,00	0
19/07/2024	Demande de renseignements parcelle n° ZC280 : services techniques	24-40-2115-1-6	12,00	0,00	0
19/07/2024	Demande de renseignements parcelle ZC 279 : services techniques	24-40-2115-1-8	12,00	0,00	0
21/07/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-1-7	791,31	23,44	15
22/07/2024	Aménagement rue du Placeau-option 5, situation n° 1: rue du Blanc Mont- RD1001	24-2031-2015002-4-7	2 387,81	527,31	2
22/07/2024	Aménagement rue du Placeau-option 4, situation n° 1: rue bec au Vent-Blanc Mont	24-2015002-2031-4-8	2 387,81	527,31	2
23/07/2024	Fourniture de cacao et éléments complémentaires plantation	24-051-2121-5-2	2 040,00	59,69	15
28/07/2024	Acte vente Mairnemare parcelle AH268	24-40-2115-4-1	184,00	0,00	0
30/07/2024	Etudes d'aménagement sécuritaire rue du Placeau6- solde- Tranche Conditionnelle-	24-2015002-2031-1-3	1 411,20	295,96	2
01/08/2024	Demande de renseignements parcelle n° ZC280 : services techniques	24-40-2115-1-6	-12,00	0,00	0
01/08/2024	Demande de renseignements parcelle n° ZC280 : services techniques	24-40-2115-1-6	12,00	0,00	0
01/08/2024	Demande de renseignements parcelle ZC 279 : services techniques	24-40-2115-1-8	12,00	0,00	0
01/08/2024	Demande de renseignements parcelle ZC 279 : services techniques	24-40-2115-1-8	-12,00	0,00	0
01/08/2024	Demande de renseignements parcelle ZC275: services techniques	24-40-2115-3-2	12,00	0,00	0
01/08/2024	Travaux d'embellissement annuel des rues de la commune	24-051-2031-1-1	5 000,00	1 041,67	2
01/08/2024	Achat d'un coupure bordures	24-080-2158-2-1	265,06	16,41	6
02/08/2024	Acte de vente ALLEMEERSCH parcelle AH 267	24-40-2115-3-1	188,00	0,00	0
02/08/2024	Acte vente Mairnemare parcelle AH268	24-40-2115-4-1	184,00	0,00	0
07/08/2024	Etude de perméabilité pour la construction de la médiathèque : Mission G2 pro	24-2021003-2031-5-3	1 800,00	360,00	2
09/08/2024	Mission de maîtrise d'oeuvre note n° 7 pour la réalisation d'un skate-park	24-2022002-2031-3-2	1 125,00	221,88	2
26/08/2024	Réfection de la rue des Sciences et du parking et réfection de la rue du four à	24-020-2152-2-2	18 090,00	314,06	20
27/08/2024	Travaux de jointement du mur de l'école Claudel	24-070-21312-1-1	6 249,80	215,27	10
27/08/2024	Construction d'un agrandissement à l'école maternelle	24-070-21312-1-2	19 736,75	679,82	10
27/08/2024	Réfection du sol amortissant pour l'aire de jeux de la maternelle	24-070-21351-2-1	6 426,00	147,56	15
28/08/2024	Installation de compteurs divionnaires dans le regard école Claudel, maternelle	24-070-21351-3-1	774,00	17,63	15
30/08/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n°6 PRO 80% : construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-6-3	14 230,46	2 391,51	2
02/09/2024	Acquisition d'une table d'activités pour l'école maternelle	24-082-21841-1-2	313,90	10,38	10
02/09/2024	Acquisition de tables et chaises : école maternelle	24-082-21841-2-1	397,79	13,15	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
04/09/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n°4 PRO 60%: construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-4-3	2 516,04	408,86	2
04/09/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°4: PRO 60 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-2-4	3 773,82	613,25	2
04/09/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°5: PRO 60 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-1-3	5 025,78	816,69	2
04/09/2024	Maîtrise d'oeuvre acompte n°5: PRO 60 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-8-3	3 773,35	613,17	2
09/09/2024	Contrôle technique APD : situation n°1 construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-11-1	3 288,80	508,48	2
09/09/2024	Contrôle technique APD : situation n°1 construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-9-2	3 288,80	508,48	2
18/09/2024	Publication du 13/09/24 dans le paroissien: aménagement de la rue de la Messe	24-020-2031-4-1	660,00	94,42	2
25/09/2024	Remplacement de 8 extincteurs des bâtiments communaux	24-071-21351-1-1	1 537,06	0,00	0
25/09/2024	Maîtrise d'oeuvre : situation n° 5: PRO 60% : construction d'une médiathèque	24-2021003-2031-7-4	2 208,36	294,45	2
25/09/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n° 2: APS 40% pour la médiathèque	24-2021003-2031-11-2	1 118,81	149,18	2
25/09/2024	Création d'un skatepark : situation n° 2	24-2022002-2315-1-2	65 596,34	0,00	0
25/09/2024	Création d'un skatepark : situation n° 3	24-2022002-2315-1-3	52 994,88	0,00	0
30/09/2024	Acquisition de guirlandes lumineuses pour la rue du Placeau	24-012-21351-2-1	1 574,40	26,53	15
01/10/2024	Installation d'une VMC dans la cuisine et sanitaires à la maison des associations	24-2021001-21351-1-1	1 740,00	29,00	15
03/10/2024	Création d'un skatepark : situation n° 2 sous-traitant	24-2022002-2315-4-1	10 350,00	0,00	0
04/10/2024	Maîtrise d'oeuvre situation n° 1 pour la rénovation de la rue de la Messe	24-020-2031-1-2	1 560,00	188,50	2
07/10/2024	Installation et fourniture d'une clôture et d'un portillon à l'école Pauchet	24-070-21351-5-1	2 880,00	44,80	15
07/10/2024	Achat de mats et panneaux de signalisation pour les futures voies vertes	24-013-2152-2-1	3 909,00	45,61	20
09/10/2024	Création d'un skatepark situation N 3	24-2022002-2315-4-2	46 370,00	0,00	0
10/10/2024	Travaux d'embellissement annuel des rues de la commune	24-051-2031-1-2	10 840,00	1 219,50	2
11/10/2024	Acquisition et installation d'un ordinateur fixe pour le poste RH - comptabilité	24-014-21838-1-1	1 407,16	156,35	2
11/10/2024	Solde participation éclairage public du stade de foot	24-071-21318-5-1	38 810,63	862,46	10
14/10/2024	Fourniture et pose d'une porte pour l'agrandissement à l'école maternelle	24-070-21351-4-1	6 459,59	92,11	15
14/10/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-1-8	795,87	11,35	15
14/10/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-1-9	794,72	11,33	15
21/10/2024	Acquisition de barnums pour les manifestations communales	24-080-2158-3-1	2 439,96	79,07	6
28/10/2024	Aménagement rue du Placeau-option 3, 4,5, situation n° 3: place verte/bes au ve	24-2015002-2031-4-9	1 658,11	145,09	2
29/10/2024	Diagnostic amiante avant démolition des bâtiments annexes du presbytère	24-20210032031121	235,00	20,24	2
31/10/2024	Achat d'une enceinte sono	24-080-2158-4-1	249,98	6,94	6
04/11/2024	Acquisition d'un fauteuil de bureau pour l'agent de la bibliothèque	24-080-21848-1-2	125,00	1,98	10
04/11/2024	Révision du PLU : diagnostic: réunion PPA et PADD	24-15-202-2-2	840,00	26,60	5
08/11/2024	Création d'un portillon entre le parking du restaurant scolaire et le terrain d	24-0712131861	1 314,00	19,35	10
11/11/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-201105218821	399,29	3,70	15
12/11/2024	Acquisition de 20 tables pour la salle "bouton de nacre"	24-0802184821	2 563,86	34,90	10
13/11/2024	Aménagement rue du Placeau ferme acompte - tranche ferme LOT 1 VRD	24-2015002-2313-3-1	308 596,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/11/2024	Division d'une propriété en deux lots au 31 Bis rue de l'Avenir parcelle AC N°100	24-202100320311551	702,00	0,00	0
19/11/2024	Maitrise d'oeuvre : situation n°7 PRO 40% : construction d'une médiathèque	24-20210032031164	9 594,22	559,86	2
20/11/2024	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	24-2011005-2188-10-1	399,58	3,03	15
20/11/2024	Fourniture de mobilier pour le bureau de la directrice à l'école Pauchet	24-0822184131	796,81	9,07	10
02/12/2024	Maitrise d'oeuvre acompte n°6: PRO 40 % pour la construction d'une médiathèque	24-20210032031185	2 536,13	102,15	2
03/12/2024	Maitrise d'oeuvre : situation n°5 PRO 40%: construction d'une médiathèque	24-20210032031145	1 695,72	65,94	2
03/12/2024	Maitrise d'oeuvre acompte n°6: PRO 40 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003203115	2 543,59	98,92	2
03/12/2024	Maitrise d'oeuvre situation n° 4: PRO 40% pour la médiathèque	24-20210032031115	1 059,83	41,22	2
03/12/2024	Maitrise d'oeuvre acompte n°6: PRO 40 % pour la construction d'une médiathèque	24-2021003203115	3 391,45	131,89	2
04/12/2024	Tx d'aménagements situation n° 1 sécuritaires Rue du Placeau -Lot Signalisation	24-2015002-2313-1-1	37 963,31	0,00	0
04/12/2024	Maitrise d'oeuvre acompte n°6: PRO 40 % pour la construction d'une médiathèque	24-20210032031176	1 477,23	55,40	2
05/12/2024	Installation des infrastructures pour les illuminations de Noël sur la commune	24-012-21351-1-2	4 270,92	20,56	15
06/12/2024	Mission CSPS phase APD APS : médiathèque	24-20210032031131	486,00	16,88	2
06/12/2024	Mission CSPS situation n° 2 : médiathèque	24-20210032031132	386,40	12,38	2
06/12/2024	Installation d'une borne électrique de recharge rue du Placeau	24-2015002212821	8 048,86	37,26	15
06/12/2024	Participation au diagnostic d'étude énergétique au centre de loisirs	24-071203121	1 520,00	52,78	2
07/12/2024	Aménagement rue du Placeau 7ème acompte - tranche ferme LOT 1 VRD	24-2015002-2313-3-1	84 978,28	0,00	0
11/12/2024	Aménagement rue du Placeau-tranche optionnelle n° 1, 2,3,4,5 situation n° 724-20150022031410	724-20150022031410	7 953,40	221,07	2
12/12/2024	Maitrise d'oeuvre situation n°3 pour la rénovation de la tuelle de la Messe	24-020203114	2 565,00	67,69	2
12/12/2024	Maitrise d'oeuvre situation n°1 complément pour la rénovation de la ruelle	24-020203115	420,00	11,08	2
13/12/2024	MO situation n°2 tranche optionnelle n° 2 construction médiathèque	24-20210032031102	3 360,00	84,00	2
13/12/2024	Aménagement de la ruelle de la messe	24-020215223	78 407,40	198,02	20
17/12/2024	travaux en régie	2024-040-2188	5 695,99	0,00	10
17/12/2024	travaux en régie	2024-040-2188	2 026,53	0,00	10
17/12/2024	travaux en régie	2024-040-2188	2 646,07	0,00	10
17/12/2024	travaux en régie	2024-040-2188	231,91	41,22	10
17/12/2024	Diagnostic amianté avant démolition au 29 rue de Laboissière : voie douce	24-2023002203121	1 185,00	23,04	2
17/12/2024	Acquisition de bancs et banquettes de voirie rue du Placeau	24-2015002212841	7 899,60	20,48	15
17/12/2024	Aménagement de l'installation électrique du logement communal situé au 29 rue d	24-0712131871	7 560,00	29,40	10
18/12/2024	Acquisition de matériel sportif pour l'école Roger Pauchet	24-0822184811	231,00	0,83	10
19/12/2024	Fourniture et pose d'une couverture rétractable sur la case à sel au service	24-0782131911	10 920,00	36,40	10
25/12/2024	Installation de dalles productrices dans le hall de la "salle bouton de Nacre"	24-013215821	449,16	1,25	6
31/12/2024	Fourniture d'équipements pour le nouveau véhicule de police municipale	24-0802182831	5 424,00	0,00	4
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	
Mise à disposition							0,00	
Affectation							0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	
Mise à la réforme							0,00	
Divers							0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins valeur = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	5 886,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 886,00

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B14

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		10 600,50
21312	Constructions bâtiments scolaires	231,91	231,91
21318	Constructions autres bâtiments publics	2 646,07	2 646,07
21561	Matériel roulant	2 026,53	2 026,53
2188	Autres immobilisations corporelles	5 695,99	5 695,99
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
TOTAL GENERAL			10 600,50

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis	
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
72	Travaux en régie			10 600,50
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles			10 600,50
TOTAL GENERAL		0,00	1	10 600,50

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au côté de leur production. Ce dernier correspond au côté d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO		Montant
Recettes 72 (I)		10 600,50
Recettes réelles de fonctionnement		3 428 032,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement		0,31 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-882 662,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	198 712,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-683 950,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	840 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-683 950,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	156 049,47

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	213 406,47	213 194,85	786 103,00	999 297,85
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 111 572,00	487 905,12	383 929,00	871 834,12
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	898 165,53	274 710,27	-402 174,00	-127 463,73
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-882 662,53			-882 662,53
Affectation au 1068 (C)	840 000,00	840 000,00		840 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-42 662,53			-42 662,53
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-170 126,26

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV -- ANNEXES		IV
C -- ANNEXES BUDGETAIRES -- EQUILIBRE BUDGETAIRE -- DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		213 406,47	213 194,85
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	213 406,47	213 194,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	213 406,47	213 194,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 111 572,00	487 905,12
Ressources propres externes de l'année (a)		290 000,00	474 484,46
10222	FCTVA	240 000,00	243 716,32
10226	Taxe d'aménagement (2)	50 000,00	230 768,14
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		821 572,00	13 420,66
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 750,00	9 743,21
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 370,00	2 370,78
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 310,00	1 306,67
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	808 142,00	0,00

(1) Les comptes 15, 168, 26, 27, 28, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP volées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP volées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandats au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP volées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP volées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE volées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE volées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisées au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandats au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compléter des AE volées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE volées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ETATS ANNEXES							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ETATS ANNEXES							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV -- ANNEXES		IV
D -- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION -- SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA -- VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D -- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION -- SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA -- DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET				D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B)
					0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
					0,00

TOTAL DEPENSES		(A)	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	-----	------------------------	--	------

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBJ/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)
(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations		Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)			0,00
Contributions aux ECE			0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)			0,00
Dotalions aux amortissements			0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation			0,00
Variation des provisions/transfert de charges			0,00
Autres produits et charges de gestion courante			0,00
Total dotalions, reprises, transferts et autres			0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)			0,00
Résultat financier			0,00
RESULTAT COURANT (5)			0,00
Résultat spécifique			0,00
RESULTAT NET (6)			0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotalions, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE				D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATÉRIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.
(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.
(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	0
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES				D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) Le VNC au 31/12 est différent de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS		D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE		D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7		IV
		D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance				TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)		D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)			IV
			D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 572 487,00	2 573 423,08	786 103,00	212 960,92
RECETTES	3 572 487,00	3 152 661,52	383 929,00	35 896,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 487 207,00	2 528 298,02	0,00	958 908,98
RECETTES	3 487 207,00	3 685 386,53	0,00	-198 179,53

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 572 487,00	2 573 423,08	786 103,00	212 960,92
RECETTES	3 572 487,00	3 152 661,52	383 929,00	35 896,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 487 207,00	2 528 298,02	0,00	958 908,98
RECETTES	3 487 207,00	3 685 386,53	0,00	-198 179,53

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 572 487,00	2 573 423,08	786 103,00	212 980,92
RECETTES	3 572 487,00	3 152 661,52	383 929,00	35 896,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 487 207,00	2 528 298,02	0,00	958 908,98
RECETTES	3 487 207,00	3 685 386,53	0,00	-198 179,53
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 059 694,00	5 101 721,10	786 103,00	1 171 859,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 059 694,00	6 838 048,05	383 929,00	-162 283,05

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ETATS ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Residentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de partage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ETATS ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

60575 Code INSEE	Commune de SAINTE-GENEVIEVE Budget Communal	CA 2024
-----------------------------------	--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
à Sainte-Geneviève, le 13 mars 2025

Le Maire,

Daniel VEREECKE

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 07 mars 2025

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire,
à Sainte-Geneviève, le 13 mars 2025

Les Membres du Conseil Municipal,

<i>P. Hautot,</i>	<i>C. Marin,</i>	<i>H.-G. Krauzé,</i>	<i>P. Barbier,</i>
<i>J.-L. Agnès,</i>	<i>F. Ribeiro-Rego,</i>	<i>D. Falampin,</i>	<i>C. Kapusta,</i>
<i>A. Masson,</i>	<i>F. Carraro,</i>	<i>E. Le Guienne,</i>	<i>X. Boulín,</i>
<i>O. Potiron,</i>	<i>A. Vergalli,</i>	<i>E. Vergalli,</i>	<i>G. Chatin,</i>
<i>N. Cedolin,</i>	<i>F. Doré,</i>	<i>S. Mascomere,</i>	<i>D. Labarre,</i>
<i>T. Rémond,</i>	<i>B. Ziegler.</i>		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le mars 2025 et de la publication le mars 2025.

A Sainte-Geneviève, le mars 2025

Le Maire,

Daniel VEREECKE